



Nice, le 1^{er} décembre 2008

Communiqué de presse

Ouverture du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour les femmes victimes de violences

La préfecture des Alpes-Maritimes, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la mairie de Nice et le Centre Communal d'Action Sociale de Nice inaugurent le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour les femmes victimes de violences.

En France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son compagnon.

En 2007, sur le territoire français, les violences conjugales ont augmenté de 30% par rapport à 2006 (chiffres Secrétariat d'Etat à la Solidarité).

Sur le département des Alpes-Maritimes aucun équipement spécifique n'est en mesure de proposer une démarche globale visant à héberger et réinsérer les femmes victimes de violence. C'est pourquoi la ville de Nice et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'ouvrir une structure afin d'aider ces femmes à se sortir de la spirale infernale de la violence.

Une structure pour héberger, soutenir et accompagner des femmes victimes de violences conjugales.

Depuis le 1^{er} décembre 2008, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale permet aux femmes victimes de violences de trouver une structure pérenne et sécurisée, avec un suivi adapté.

D'une capacité de 17 places, pour femmes majeures, seules ou avec leurs enfants, cette structure comporte 9 logements individuels, meublés et équipés, ainsi que des espaces collectifs (buanderie, salle polyvalente...).

Une équipe pluridisciplinaire propose aux hébergées une prise en charge personnelle et collective afin de retrouver, ou d'accéder à une autonomie personnelle, sociale, professionnelle ou financière.
